

REVUE DE PRESSE



27 MARS 2018

> 09 AVRIL 2018



Un marché de producteurs locaux



Les visiteurs ont pu aborder avec les acteurs des thèmes comme consommer local ou la réduction des déchets.

Le rendez-vous était donné au marché couvert de Neuves-Maisons. En plus des producteurs locaux, les visiteurs étaient informés sur la réduction des déchets.

Mercredi, la communauté de communes Moselle et Madon organisait un rendez-vous de producteurs locaux au marché couvert de Neuves-Maisons.

L'occasion de découvrir un beau panel de produits variés : volailles, œufs, confitures, miel, vin, bières...

Sur les lieux également, des entreprises et des associations du territoire qui proposaient des astuces pour réduire les déchets ; le tout rythmé par des animations.

Le public qui est venu dès l'ouverture des portes à 16 h, en plus, d'acheter quelques produits gourmands, a pu aborder avec les acteurs des thèmes comme « consommer local » ou « la réduction des déchets ».

Vie de la cité

Le marché des producteurs locaux a eu du succès



Mercredi 28 mars, le marché de la Priolée accueillait le premier marché des producteurs locaux. Il était organisé à l'initiative de la Communauté de Communes de Moselle et Madon.

Si la pluie du matin n'effraie pas le pèlerin, dit le dicton, celle de l'après-midi ne décourage pas les consommateurs soucieux de l'environnement et du manger bon et bien.

Près de quinze producteurs étaient réunis pour proposer le fruit de leur travail. Ils étaient venus de la communauté de communes, comme la ferme Guérard et La Tournée du Crousti de Neuves-Maisons, la ferme Peultier de Xeulilly, Olivier Gaillot vigneron et Amandine Lesperlette chevière de Chaligny ou encore La Faisanderie de Bainville-sur-Madon. D'autres avaient fait quelques kilomètres de plus, venant du Saintois et du Toulais.

On ne peut présenter tous les produits appétissants découverts sur les stands. Quelques exemples, simplement. Alex' Scargot élève des escargots à Morey depuis 2014. Ils sont déclinés sous plusieurs formes, telle l'association cacahuètes françaises de Soustons, dans le sud-ouest, et piment d'Espelette. Original et bon ! À Bagneux, les céréaliers de la Ferme brasserie de Maître Hanche brassent des bières sous le nom générique « La Vagabonde » avec une vache rigolote sur l'étiquette. Un clin d'œil à leur ancienne activité laitière.

D'autres stands étaient informatifs. L'association CLCV conseillait comment acheter malin, l'AMAP de la Source claire renseignait sur la façon d'acheter tout en soutenant une agriculture de qualité et de proximité. Renov'outils, installé à Neuves-Maisons, exposait des outils anciens et expliquait qu'il pouvait réparer l'électroménager en panne plutôt que de le jeter. Et d'autres informations encore. Pour les gamins – et les grands qui le souhaitaient – la ludothèque de La Filoche avait disposé plusieurs jeux en bois. Une initiative à renouveler, s.v.p.

Daniel Bontemps

Harmoniser les transports publics



Les usagers demandent une desserte qui réponde à leurs besoins.

Il existe quatre opérateurs de transports sur la communauté de communes de Moselle et Madon. Mais le service aux usagers n'est pas optimal. Comment l'améliorer ?

Est-il possible d'harmoniser les différents services de transports publics existant sur la communauté de communes Moselle et Madon ? Avec une diminution des liaisons avec le Sub 512, Chaligny est défavorisée. Hervé Tillard, maire de Chaligny,

souhaiterait que les choses avancent. Cela suppose des discussions musclées, pour ne pas dire un bras de fer avec la Métropole de Nancy.

Il existe quatre opérateurs de transports : le Sub avec la ligne 512, le T'MM (gratuit), le Ted (départemental) et la ligne 14 de la SNCF entre Pont-Saint-Vincent et Nancy. Une réunion a été organisée à Chaligny par R & Agir et la CLCV pour que les usagers puissent s'exprimer. Des bus circulent parfois sur les mêmes horaires, tandis que Chaligny centre n'est pas desservi entre 9 h 10 et 12 h 57.

Personne n'oublie que le suburbain allait autrefois directement de Chaligny jusqu'à la place Carnot à Nancy. Et demain avec le tram ? Il faudra un changement à Neuves-Maisons, un 2e au CHU, un 3e au Vélodrome et un 4e au Point-Central de Nancy craint Jean-Claude Bresson (R & Agir). Jadis le tramway montait jusqu'à Brabois et redescendait jusqu'à Pont-Saint-Vincent.

Hervé Tillard connaît bien le dossier. Il encourage les usagers à rédiger une pétition argumentée. Il note aussi des engagements financiers. La CCMM paie 100.000 € par an pour permettre aux usagers d'utiliser avec un même ticket le train ou le 512. Et 200.000 € de plus pour garantir les dessertes du 512. Mais il précise : « Je ne décide pas. »

Tarification incitative pour les ordures ménagères en 2020

Un an après avoir voté le programme local de l'habitat, le bilan 2017 présenté lors du dernier conseil communautaire a été validé à l'unanimité. Il a pour objectif de développer une offre de logements neufs, diversifiée, durable répondant aux besoins des ménages. Les modifications du plan local d'urbanisme de Chavigny et Pulligny ont été adoptées à l'unanimité. Celles concernant Bainville-sur-Madon ont suscité un long débat qui s'est conclu par le retrait de la délibération. Alors qu'il était proposé de faciliter le développement d'activités de loisirs sur le plateau Sainte-Barbe, les élus de Bainville ont été étonnés que ce sujet soit déjà abordé alors qu'aucune réponse n'a encore été donnée à un dossier déposé il y a plusieurs mois et concernant une extension de la carrière sur ce site. L'évolution vers une tarification incitative pour l'enlèvement des ordures ménagères était à l'ordre du jour. Pour 2018, il est prévu de réaliser une phase de communication et la distribution de nouveaux bacs. La comptabilisation des levées se fera à partir de janvier 2019, avec un taux de taxe en légère baisse. En automne 2020, la tarification incitative sera effective avec une part fixe de 8,5 % et la part incitative comptabilisée sur l'année 2019.



COMMUNES

CCMM

Mardi 03 avril 2018 / Flavigny-sur-Moselle

Au conseil municipal

Le compte de gestion 2017 a été certifié conforme avec un solde de 1.411.996 €. Le résultat de l'exercice 2017 est de 1.541.660 €. Pour le compte administratif 2017, les charges de fonctionnement ont baissé de 11,5 %, passant de 1.041.565 € à 922.164 € (baisse des achats de 5,8 %, baisse des charges de personnel de 26,7 %). Les ressources ont baissé de 5,4 %. La DGF passe de 145.097 € en 2016 à 119.408 en 2017. Niveau d'endettement de 144 € par habitant.

Mercredi 04 avril 2018 / Neuves-Maisons

La SAM veut monter en gamme



En 2017, l'usine a produit 856.000 tonnes de bobines de fil d'acier.

Comme en 2017, le groupe Riva va encore investir 13 millions d'euros cette année dans son usine de la Société des Aciers d'Armature pour le béton. Il prévoit aussi la construction d'un atelier de treillis soudés en 2019, voire 2020.

L'usine de la SAM (Société des Aciers d'Armature pour le béton), propriété du groupe familial Riva Forni

Elétrici depuis 2000, a reçu la visite d'Eric Freysselinard, mardi matin.

Le préfet de Meurthe-et-Moselle, accompagné par Jean-Paul Vinchelin, maire de Neuves-Maisons, Filipe Pinho, président de la communauté de communes Moselle et Madon, Dominique Potier, député, et Pascal Schneider, conseiller départemental, a eu droit à une visite guidée au sein de la dernière aciérie encore en activité en Meurthe-et-Moselle. « La SAM de Neuves-Maisons est l'un des quatre sites de production en France du Groupe Riva présent également en Italie, Allemagne, Belgique, et au Canada », explique Marco Pozzi, président-directeur-général du groupe Riva France. « Le groupe emploie en tout 4.500 personnes et le 4^e groupe européen en fabrication d'acier ». L'usine de Neuves-Maisons, installée sur un terrain de 69 ha au bord de la Moselle, est spécialisée dans la production de bobines de fil d'acier lisse ou crénelé pour béton armé, vis, trombones dont le diamètre varie de 5,5 mm à 16 mn. En 2017, sa production s'est montée à 856.000 tonnes. « Nous recevons 55 % de la ferraille par bateau, 35 % par camion, et le reste par wagon », détaille Frédéric Porzucek, directeur général adjoint de la société, responsable de l'usine. « Il faut 160 tonnes de ferraille pour avoir 150 tonnes d'acier liquide. La ferraille est déversée par un pont de charge dans un four électrique chauffé à 1.650 degrés avant de passer par un four-poche pour affiner l'acier, puis dans la coulée continue à six lignes. Ensuite, l'acier est refroidi pour être solidifié et sortir en billettes dans le laminoir, avant de terminer dans l'atelier d'étirage et de laminage à froid. Toutes les étapes de la fabrication sont commandées à distance depuis une salle par des techniciens ».

Passer à 400 salariés

Depuis 2000, le groupe Riva a investi plus de 100 millions d'euros pour moderniser l'usine et ses outils de production. Le four électrique a ainsi été changé, la sécurité renforcée avec, en 2009, l'installation d'un robot pour prendre la température et les échantillons d'acier dans le four. « Comme en 2017, nous allons investir à nouveau cette année 13 millions d'euros pour l'aciérie électrique, le laminoir, l'atelier

de transformation et l'achat de nouveaux engins de manutention et de nettoyage », précise Marco Pozzi. « L'objectif est de passer à 400 salariés. Nous avons aussi l'ambition de monter en gamme avec la construction d'un atelier neuf de treillis soudés ». Un projet qui pourrait se concrétiser en 2019 voire en 2020.

Jean-Christophe VINCENT

Jeudi 05 avril 2018 / Chavigny

Rythmes scolaires à 4 jours et taux d'imposition inchangé

Les principales informations du conseil municipal réuni vendredi dernier sont le retour de la semaine de classe à 4 jours, le taux d'imposition inchangé et le budget primitif 2018 adoptés à l'unanimité.

Rythmes scolaires

Après un très large débat sur l'organisation des rythmes scolaires, par 8 voix « pour » et 5 « abstentions », les élus municipaux décident de suivre l'avis des conseils des écoles élémentaire et maternelle, à savoir remettre en place dès la rentrée de septembre 2018 la semaine d'enseignement sur 8 demi-journées réparties sur 4 jours. Une décision semblant impossible pour l'instant, les horaires proposés au vote du conseil municipal de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 feront l'objet d'autres débats et d'une délibération ultérieure.

Fiscalité locale

Le conseil à l'unanimité, décide de maintenir les taux de la taxe d'habitation à 12,74 %, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 15,75 % et de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 39,60 %.

Attribution des subventions

Vote des subventions 2018 validé ainsi que celle de 6.500 € au CCAS. Une nouvelle subvention à l'association Feeling & Co Les yeux de leur maître (l'alu du cœur 54) pour un montant symbolique de 50 €.

Budget primitif 2018

Le vote du budget primitif élaboré en débat d'orientation budgétaire, est adopté à l'unanimité : en fonctionnement, dépenses et recettes 1009.014,28 € et en investissement, dépenses et recettes à 594.526,13 €.

Projets d'investissement 2018

La rénovation énergétique du bâtiment communal de la mairie et l'acquisition d'un véhicule électrique sont rendues possibles grâce à un niveau de subventions important de l'association Pays Terres de Lorraine, dans le cadre du programme CEE "Economies d'Energie dans les TEPCV".

Le violon a toute sa place à l'école Banvoie



La violoniste et les élèves de CE2/CM1 lors d'une animation musicale proposée par E3M

Que ce soit un violon classique ou un violon alto, cet instrument de musique n'a plus de secrets pour les élèves de l'école Banvoie ! Dans le cadre d'un partenariat avec l'école de musique de Neuves-Maisons, ils ont pu entendre, écouter et manipuler ces Instruments de musique à cordes frottées, lors de la présentation qui en a été faite dans leurs classes respectives par Fanny, professeur de violon alto à E3M.

Les élèves découvriront par la suite d'autres familles d'instruments avec deux autres séances sur la flûte et la trompette. Un concert donné par les professeurs de l'école de musique, fixé jeudi 12 avril à la salle Plan d'eau de Messein, réunira environ 600 élèves avec les écoles de Chaligny, Flavigny, Frolois, Neuves-Maisons, Pulligny et Sexey. 3 séances de 3/4 d'heure permettront de tous les accueillir. Le directeur de l'école de musique, Didier Boucher, précise : « Ce partenariat existe depuis plusieurs années avec 20 modules et nous changeons de site en fonction des demandes des écoles de la Com'com Moselle et Madon ; en plus du violon, de la flûte et de la trompette, les techniques d'orchestre sont enseignées sur Neuves-Maisons et Frolois par Stéphanie ; Adrien et moi-même avons répondu à une demande de Pulligny, dans le cadre d'un projet pédagogique, la comédie le soldat rose, pour le 22 juin, à l'occasion de la fête de la musique, et les aidons dans les percussions et rythmes d'accompagnement ».

Réunion du quartier des cités de la Plaine



Les habitants du quartier de la Plaine se sont réunis dans la maison de la vie associative.

La dernière réunion de quartier s'est déroulée à la Plaine et a réuni une bonne vingtaine de participants à la maison de la vie associative. Après la présentation de l'action municipale par les élus, les riverains ont exposé quelques-unes de leurs préoccupations.

Une habitante a expliqué que les égouts de plusieurs maisons se rejoignent sur son terrain et lorsque ceux-ci se bouchent, elle est seule à assumer les frais d'intervention. Une situation connue par la communauté de communes de Moselle et Madon en charge de la compétence assainissement mais qui à ce jour reste sans solution. Le maire a souligné que la modification du réseau sera compliquée car il est très ancien et qu'il passe sous les maisons. Un autre riverain a signalé que les marquages au sol étaient effacés sur le chemin qui mène aux écoles. Le premier adjoint Pascal Schneider reprendra contact avec l'habitant afin de recenser les différents points cités et de pouvoir les traiter au plus vite. Des problèmes de circulation ont été aussi évoqués avec notamment des poids lourds qui se perdent régulièrement dans le quartier. Jean-Paul Vinchelin a rappelé que la situation s'est améliorée depuis ces dernières années et qu'il était en contact avec les entreprises afin de résoudre ce problème.



ACTUALITES

DIVERSES

Economie 9

Les pépinières d'entreprises

Dans le cadre des « Pépinières Grand Est », l'Agence de développement Terres de Lorraine a organisé des journées portes ouvertes sur ses trois sites, Neuves-Maisons, Allain et Écrouves. À Neuves-Maisons, elle s'est déroulée mardi 20 au Centre Ariane, rue de Cumène.

Le but de l'opération est de faire découvrir aux porteurs de projets et aux prescripteurs (banques, experts comptables) ce qu'est une pépinière d'entreprises. C'est une formule d'accompagnement global comprenant un suivi individuel renforcé, une solution d'hébergement à loyer bonifié dans des locaux qui sont la propriété des intercommunalités, des animations collectives. Le suivi personnalisé se poursuit jusqu'aux quatre ans de lse poursuit jusqu'aux quatre ans de l'entreprise. Les animations comprennent des réunions thématiques,



des rencontres entre créateurs d'entreprises. À Neuves-Maisons, 2 500 m² sont mis à la disposition des créateurs, avec des locaux à partir de 20 m². Une quarantaine d'entreprises y sont hébergées, ce qui correspond à environ 120 emplois. Ce ne sont pas moins de 260 porteurs de projets qui existent sur Terres de Lorraine.

Le 20 mars, une dizaine de personnes étaient attendues, porteurs de projets et prescripteurs afin d'échanger, de prendre

connaissance des offres de services partagés et des tarifs. Parmi les présents, monsieur Mirra, qui a une longue expérience dans la maintenance des chaudières industrielles biomasse, a créé son entreprise en novembre 2017, hébergée au Centre Ariane. Selon les interventions qu'il a à réaliser, il travaille seul ou en association avec LM2I. Un exemple parmi d'autres.

Daniel Bontemps

Mercredi 04 avril 2018 / Toul

Le printemps, saison de l'économie



Cristal Laser sur la ZAC du Breuil de Messein

Cinquième du genre, une nouvelle édition du « Printemps de l'Eco » est dans les starting-blocks. Toujours orchestrée par la Maison de l'Emploi du pays Terres de Lorraine, la manifestation mettra en valeur, du 9 au 20 avril, divers acteurs et initiatives économiques sur le secteur, à travers un programme de rencontres, visites, conférences et animations gratuites.

À la découverte du Florain.

En cours de déploiement sur le territoire, cette monnaie « locale citoyenne et complémentaire » fera l'objet d'une soirée de présentation lundi 9 avril de 18 h 30 à 20 h au bar Les trois Petits Points, 2 rue Carnot à Toul.

Transport.

« En route vers les métiers du transport » s'adresse aux demandeurs d'emploi ayant un projet professionnel en lien avec ce secteur du transport. Ils ont rendez-vous mardi 10 avril de 14 h à 16 h sur le site de la société Go Formations à Toul (inscription obligatoire au 03.83.64.57.57)

Tours Bus

Deux visites en bus (avec quiz et explications) de zones industrielles sont proposées au grand public : la visite de la zone du Breuil à Messein mercredi 11 avril de 8 h à 12 h avec les entreprises Acra, Cristal Laser, Stradel, Véranda Rideau et Vision Nouvelle, et la visite du pôle Toul Europe mercredi 18 avril de 8 h à 12 h en partenariat avec diverses sociétés de ce pôle industriel (inscription obligatoire 03.83.53.26.52)

Forum des entreprises

Les entrepreneurs du pays du Saintois sont invités à une soirée « Se connaître pour se développer » vendredi 19 avril de 18 h à 20 h à Vaudigny (rue de Janval, dans les locaux de la communauté de communes). Sur inscription, au 03.83.52.54.17.

Activités solidaires et circulaires

Une animation de sensibilisation aux emplois solidaires et circulaires est proposée aux jeunes, demandeurs d'emploi et professionnels de l'emploi, samedi 20 avril de 9 h à 10 h 30 à la ferme de la Faisanderie, à Bainville-sur-Madon (inscription obligatoire au 03.83.62.02.06)

Temps de clôture

Un pot de clôture est prévu, et ouvert à tous, samedi 20 avril à 12 h 15 à la ferme de la Faisanderie de Bainville-sur-Madon. L'occasion de tirer au sort et récompenser les gagnants, notamment suite aux quiz distribués lors des Tours Bus (s'inscrire au 03.83.53.26.52.)

S.C.
